

Procès-verbal du conseil d'école de l'école François de Tessan 4 février 2020

Début : 18h30

Présents :

Enseignants : M^{me} Pichou, M. Ori, Mme Délos, Mme Brissiaud, Mme Pourret, Mme Viel, M. Fortin, Mme Malézieux

Enseignante excusée : Mme Trinquet,

Mairie : Madame Juracek, Madame Maloisel, Madame Pacalon

M. Moulhiac, Inspecteur de l'Education Nationale

Parents Présents : Mmes Decolasse, Defaux, Cochu, Moindrot, Vlérick, Justice, Neuville

Parents excusés : Mesdames Raucroy, Ngalieme

DDEN: Mme Humbert excusée

1. Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école

Des remarques ont été adressées concernant les dates de manifestations concernant l'école et éduconnect. Les modifications ont été apportées. Le nouveau procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Sécurité dans l'école

Intervention d'Ingrid PACALON, responsable de la police municipale

Intervention de la policière municipale pour informer de l'installation de plusieurs caméras aux alentours de l'école et dans l'école.

Apport de précisions sur le cadre législatif de leur utilisation par la mairie :

- Vidéosurveillance qui n'enregistre pas les prises de vue d'élèves conformément à la réglementation de la CNIL,
- Accès aux images par des personnes assermentées, sur demande d'un officier de police judiciaire,
- Préparation d'une convention qui sera signée par la mairie, les parents et les enseignants,
- Vidéo verbalisation possible aux abords de l'école,
- Enregistrement des vidéos possible en dehors du temps scolaire et périscolaire.

Une convention tripartite est en cours de rédaction.

Transfert des élèves entre les temps scolaires et périscolaires

Les effectifs augmentent et les circulations dans les couloirs sont denses. Cela nécessite une attention particulière de toutes les équipes enseignantes et périscolaires pour que nous n'ayons pas de problème d'orientation de nos élèves.

Au début d'année, nous avons demandé à toutes les familles de nous indiquer le planning des élèves quant à leur prise en charge après le temps scolaire.

Il arrive régulièrement que ce planning change pour des raisons propres à chaque famille. Les équipes enseignantes n'en sont pas toujours prévenues par écrit. Cela peut entraîner des confusions si l'on écoute les élèves. Une réflexion est actuellement menée avec les services communaux pour éviter les dysfonctionnements.

Nous demandons aux parents une vigilance accrue sur la communication des informations. De la même façon, les parents doivent informer leurs enfants de leur programme.

Par ailleurs, nous rappelons que la porte principale possède un système de sécurité magnétique. Si des parents déclenchent la sortie d'urgence en quittant l'école, il fragilise la sécurité de l'école permettant à tous d'entrer et de sortir sans obstacle.

Déclenchement alerte incendie :

Le 7 janvier, un élève a déclenché l'alarme incendie de manière intempestive sur la pause méridienne. Ce

déclenchement qui n'était pas annoncé a entraîné l'évacuation de l'ensemble des occupants de l'école. Cette évacuation a été organisée par le personnel périscolaire et s'est bien passée. Nous avons eu un temps en extérieur de façon à avoir l'autorisation de réintégrer les locaux de la part de la mairie et des pompiers.

Intervention de Mme Maloisel : cet événement a permis de revoir certaines procédures quant à la réintégration des locaux.

Mise en confinement

Le 21 Janvier, les classes de CE2/CM2 et de CP/CE1 ont été concernées par un confinement. Lors d'une sortie à la salle polyvalente, les enseignants ont été informés par Mme Collinet de la mise en confinement suite à une fuite de gaz.

M. Fortin m'a contacté, a encadré le confinement des élèves avec l'aide de son collègue. Après contact avec la mairie, l'alerte confinement a été levée. L'ensemble a pris environ 10 minutes.

Intervention de Mme Maloisel : cet événement a permis de prendre en compte les points à retravailler lors de ce type de situation.

3. Evolution des effectifs

Effectifs et répartition des classes à la rentrée scolaire

179 élèves étaient inscrits le 1^{er} septembre pour la rentrée scolaire.

CP : Mme Délos 24

CE2 Mme Pourret 29

CE2/CM2 M. Fortin 29 (7/22)

CE1 Madame Brissiaud 24

CP/CE1 Mme Malézieux 24 (12/12)

CM1 : Mme Pichou 28

CM1/CM2 : M Ori 26 (10/16)

Effectifs au 24 février 2020 (retour des vacances) à partir des chiffres donnés par la mairie

CP : Mme Délos 28

CE2 : Mme Pourret 32

CE2/CM2 M. Fortin 30 (10/20)

CE1 : Mme Brissiaud/Viel 29

CP/CE1 : Mme Malézieux/Trinquet 26 (13/13)

CM1 : Mme Pichou 29

CM1/CM2 : M. Ori 30 (10/20) soit 204 élèves

La moyenne du nombre d'élèves par classe est de 29,14.

Les évolutions d'effectifs sont transmises systématiquement aux services de l'Education Nationale. Les représentants de parents d'élèves en sont tenus informés régulièrement.

Pour information, 38 GS sont attendus l'an prochain. 41 élèves devraient quitter l'école, 38 CP sont attendus. Les effectifs à la rentrée, sauf changement, seraient de 202 élèves.

Les parents d'élèves accompagnés de l'équipe enseignante s'inquiètent de la montée significative des effectifs depuis le début de l'année scolaire (équivalent d'une classe). Les conditions de travail pour les enseignants et d'apprentissage pour les élèves ne sont pas optimales. L'ouverture d'une classe est fortement désirée par tous.

Intervention de Mr Moulhiac, IEN

Il explique aux parents les différentes phases d'attribution de postes de professeur des écoles. Il n'y a pas de création de poste prévue avant la rentrée 2020. Il fait remonter les demandes des parents auprès de la Direction des Services académiques.

Question d'un parent : Si les effectifs de toutes les classes dépassent le seuil des 30 élèves ?

Réponse de l'IEN : Il n'existe pas de seuil maximal, on peut monter les effectifs tant que la capacité de la

salle le permet, sachant que la norme est de 50 élèves dans une salle non meublée. Il n'y a pas de solution pour le moment à part accueillir les élèves qui arrivent. Même s'il y a une classe disponible, il n'y a pas d'enseignant disponible.

4. Projets en cours

- Le projet jardinage, mené en collaboration avec l'ANPAL, est pour l'instant au point mort. La mairie attend des informations de l'architecte quant à l'implantation de l'ASLH pour savoir où positionner les bacs de jardinage.

- Les élèves de CE1 participent à un projet avec la bibliothèque de Nanteuil que nous remercions. Deux conteuses sont intervenues dans l'école pour proposer aux élèves :

- Des contes
- Un travail autour de la généalogie de chaque enfant
- Une réflexion autour de leurs origines.

Cela a abouti à la construction « d'un continent des imaginaires ». Les productions des élèves seront exposées plus tard dans l'année selon des modalités qu'il reste à préciser.

- Les séances d'enseignement de la natation démarrent le vendredi 7 février. Le taux d'encadrement d'une classe est d'un enseignant et un maître-nageur pour un effectif inférieur à 30 élèves. Les enseignants ont eu une réunion avec la piscine Frot et ils ont été alertés sur les effectifs chargés de notre école. Cela va poser pb.

Intervention de Mr Moulhiac : Pour des effectifs de classe supérieurs à 30, il est possible d'obtenir une personne supplémentaire, à titre exceptionnel. Il faut que cette personne soit agréée par l'Education Nationale donc elle doit passer un test et suivre une formation de 3 heures. Cela peut être un parent. Un test sera organisé à titre exceptionnel pour notre école. Mme Varron, Conseillère pédagogique de la circonscription, nous donnera une date et une proposition de formation (3h) sera faite auprès des parents volontaires.

Si personne n'est agréé, nous ferons tourner les nageurs de CM1 sur les séances.

Nous devons donc faire passer des tests d'aisance aux élèves, puis assurer un roulement de façon à ce qu'il n'y ait pas de problème d'encadrement.

- Les projets de sorties scolaires de fin d'année sont les suivants :
 - Fontainebleau et Moret sur Loing pour les CE1, CE2 et CM1 le 20 avril
 - Barbizon pour les CP et CP/CE1, le 4 mai
 - Jablines pour les CE2/CM2 et les CM1/CM2, le 19 mai sur les heures scolaires

Bilan intermédiaire de la coopérative scolaire

1790 euros versé par l'APE. Cet argent a permis d'acheter 4 appareils photos à prix modique grâce à un parent travaillant dans une grande surface (304,32 euros)

Nous sommes en train de tester des visualiseurs et pensons en acheter un pour deux classes très prochainement (53,95 euros l'un).

La vente des gâteaux permet de financer la sortie au cinéma du 3 mars dans le cadre du festival du cinéma et du 7^{ème} art.

Nous avons sur le compte de coopérative la somme de 6102,11 euros auquel il faudra enlever les fonds nécessaires à l'achat de ce matériel et au paiement des transports et des projections.

La relation entre école et cantine se renforce. Etablissement de règles communes. 25 février poursuite du bilan d'harmonisation des règles. Meilleur suivi des équipes, volonté d'animer les temps périscolaires

Rappel des dates à retenir :

- Festival 7^{ème} art : 3 mars (sauf François Fortin) Le voyage du Prince
- Photo de classe : 30 mars
- Nuit des musées : Le 5 juin
- Spectacle : 9 juin (deux séances à 18h30 et 20h)
- Pentathlon : 16 juin

10. Questions diverses

- Educonnect : nous n'avons toujours pas l'accès à la création des comptes educonnect. Nous ne manquerons pas de revenir vers les familles dès que nous aurons des informations concrètes.
- Fumée de cigarette : L'air est filtré mais les odeurs ne le sont pas. La mairie propose de créer des panneaux apposés au mur de l'école, en direction des familles avec la mention suivante : **ne pas fumer pour ne pas gêner les enfants.**
- Poubelle : elle vient d'être fixée
- Litige avec l'architecte qui nous empêche de travailler dans les meilleures conditions
- Version obsolète de windows 7 sur les ordinateurs, gestion des ordinateurs. Demande d'une mise à jour des systèmes d'exploitation, d'un clavier pour l'ordinateur du bureau, d'un chargeur d'ordinateur pour la classe de CE2.
- Gestion des clés : canon, clé de la porte principale, clé du portail arrière. La mairie est en contact avec l'architecte pour répondre à cette demande.
- Gestion du chauffage avec une belle amélioration
- Surveillance des toilettes sur le temps de cantine : les élèves ne doivent pas être plus de 5 aux toilettes en même temps. Cela fait partie des règles de vie communes à celles de l'école. Mme Maloisel veillera à ce que les équipes de surveillance maintiennent leur vigilance.
- La relation entre école et cantine se renforce. Les règles communes se mettent en place. Le conseil de délégués du 25 février permettra la poursuite du bilan d'harmonisation des règles. Il y a un meilleur suivi des équipes avec une volonté d'animer les temps périscolaires.

Clôture à 20h30